



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Loto

Question écrite n° 4782

## Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait qu'il est déjà intervenu à de nombreuses reprises sur le problème que pose actuellement l'organisation du Loto national. En effet, le montant des gains est inversement proportionnel au nombre des parieurs gagnants. Il est donc, dans les faits, inversement proportionnel à la fréquence avec laquelle la combinaison concernée est choisie par les parieurs. Or, les statistiques du Loto étant informatisées mais réservées à un petit nombre d'initiés, il apparaît qu'il y a donc la possibilité de favoriser anormalement les initiés, il apparaît qu'il y a donc la possibilité des favoriser anormalement les initiés. Bien entendu, le Loto feint de minimiser l'incidence de ce problème, lequel est cependant particulièrement grave. Une étude effectuée en Allemagne par le professeur de mathématiques Karl Bosch a par exemple montré que c'est de la sorte que s'explique la cagnotte sans précédent qui s'est accumulée à la fin du mois d'août de 1994, dans les caisses du Loto allemand. Un article détaillé publié par le journal « Die Welt », du 26 août 1994, fait de plus apparaître des concordances évidentes. Et la conclusion montre que, pour gagner plus, les joueurs doivent avant tout choisir les combinaisons choisies le moins souvent par les parieurs. Le problème est le même en France, à cette différence près qu'il y a des initiés, lesquels connaissent les fréquences statistiques avec lesquelles chaque nombre est joué en moyenne. Les intéressés bénéficient dès lors d'un avantage colossal. Il souhaiterait qu'il lui indique si, compte tenu de ces nouveaux éléments, il ne pense pas qu'une enquête et un bilan devraient être effectués afin de permettre à tous les parieurs du Loto national d'avoir accès dans des conditions égales pour tous aux statistiques concernant les fréquences avec lesquelles chaque combinaison ou à tout le moins chaque numéro est choisi.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Louis Masson](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4782

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 1997, page 3491

**Question retirée le :** 22 décembre 1997 (Fin de mandat)